

# Formation « Droit du handicap »



**Animée par Maître Janois  
Avocate au Barreau de Paris**

**Samedi 29 Mars 2014  
Poitiers (86)**

A l'amphithéâtre  
Au Lycée St Jacques de  
Compostelle  
2 Av. de la Révolution  
86036 POITIERS

A 9h30

Organisée par  
L'association



Boîte Postale 70830  
86108 CHATELLERAULT

Site : [www.autisme-vienne.org](http://www.autisme-vienne.org)  
Mail : [secretariat@autisme-vienne.org](mailto:secretariat@autisme-vienne.org)  
☎ 06 02 25 05 12

## Programme :

### 10h00 : Ouverture

- Les droits issus du Code de la santé publique (droit au diagnostic, accès au dossier)
- Les MDPH, missions et constitution (rôle des équipes pluridisciplinaires, des CDAPH)
- Les droits aux prestations sociales : AEEH et compléments, PCH les autres aides : contribution d'attribution et montants
- Les décisions d'orientation et leur valeur contraignante

### Discussions/Déjeuner (12h00/13h00)

- Les recours contre les décisions MDPH : quels recours et comment les aborder
- Le droit à l'éducation : scolarisation adaptée, ESS PPS, AVS
- Le droit à une prise en charge adaptée : la jurisprudence Beaufils, la valeur juridique des recommandations de la HAS

### Discussions/Pause

- Les droits des parents en cas d'information préoccupante ou de signalement et les modalités de mise en œuvre de l'assistance éducative.

### Discussions/Cloture

### Bulletin d'inscription :

**Formation 29 Mars**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

@ : \_\_\_\_\_ ☎ : \_\_\_\_\_

**A retourner avant la formation accompagnée d'un règlement de 20 €**

A l'ordre d'Autisme Vienne – BP 70830 – 86108 CHATELLERAULT

Renseignements : Séverine CHOPIN mail : [secretariat@autisme-vienne.org](mailto:secretariat@autisme-vienne.org)

☎ : 06 02 25 05 12